

Les syndicats opposés à la Loi Travail appellent à une nouvelle journée de manifestation, à la rentrée, pour tenter d'obtenir l'abrogation du texte.

Ils laissent passer l'été, mais entendent repartir de plus belle à la rentrée. Les syndicats opposés à la [Loi Travail](#) appellent les salariés à une nouvelle journée de mobilisation pour obtenir l'[abrogation du texte](#): le 15 septembre. Au terme d'une intersyndicale vendredi matin, la CGT, FO, FSU, Solidaires, Unef, UNL, FIDL "donnent rendez vous à l'ensemble des salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es pour une journée d'actions et d'initiatives le 15 septembre pour obtenir l'abrogation de la [Loi Travail](#) et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives".

"Une carte postale au président de la République"

Les sept organisations, qui ont mené 12 journées de mobilisation entre mars et juillet pour réclamer le retrait de la loi, sans succès, ont décidé d'une trêve estivale. Le texte décrié poursuit quant à lui son parcours accéléré au Parlement, avec l'aide de l'[article 49-3](#). Cet article, de nouveau utilisé par le gouvernement mardi, permet l'[adoption](#) sans vote d'un projet de loi si aucune [motion de censure](#) n'est votée.

Cet été, les syndicats invitent "l'ensemble des salarié-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, lycéen-es, retraité-es à adresser une carte postale au président de la République pour lui assurer qu'ils seront toujours mobilisés à la rentrée !", indique l'intersyndicale dans un communiqué. D'autres "initiatives" sont [prévues cet été](#). FO et la CGT avaient évoqué des opérations péage gratuit ou des perturbations de déplacements des responsables de l'exécutif.



Loi travail: "Un chewing-gum aux semelles du gouvernement", selon FO